



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 23 juin 2020  
Date de publication : 07 juillet 2020

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Référence**

20.29.06.57

**Commission**

Aménagement et Urbanisme

**Objet**

Cession d'une parcelle sise  
« passage de l'Arsenal » à  
Monsieur et Madame  
GROSJEAN

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

**Secrétaire de séance**

Mme Isabelle MANGIN

**Rapporteur**

M. Patrice CERNELA

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Ako HAMDAOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

Propriétaires d'un immeuble situé rue des Arènes à Dole, cadastré section BV n° 47 et BV n° 157, Madame et Monsieur GROSJEAN sont voisins d'une propriété communale autrefois à usage d'ateliers municipaux comportant un élément patrimonial remarquable, l'Arsenal, mais aussi de nombreuses constructions sans intérêt particulier et en état d'abandon avancé.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Dole a pour projet, dans le respect des dispositions du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, la démolition et le curetage des édicules, d'une maisonnette et des anciens ateliers ruinés.

Parmi ces démolitions figure un petit pavillon qui semblait appartenir aux ascendants des conjoints Grosjean - Faivre-Pierret jusqu'aux années 60. Ce serait lors des opérations de rénovation du cadastre que ce bien aurait été affecté à la Collectivité.

Si ce bâtiment contemporain à supprimer est clairement orienté coté ville, il est en revanche édifié sur un socle très ancien comportant un perron et son emmarchement tournés du côté de la propriété des conjoints Grosjean.

Il apparaît donc opportun de céder, après qu'elle aura été libérée de sa construction à l'abandon, la parcelle d'assiette d'une cinquantaine de mètres carrés à distraire de la parcelle cadastrée section BV n°46. Cette vente aura lieu sur la base d'un prix de 24€/m<sup>2</sup>, somme à laquelle s'ajoutera le coût d'une quote-part de travaux touchant le mur mitoyen entre les propriétés GROSJEAN et la Ville de Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 23 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession à Monsieur et Madame GROSJEAN d'une portion de la parcelle cadastrée section BV n° 46, soit environ 50 m<sup>2</sup>, à parfaire par voie de géomètre,
- **DE PRÉCISER** que cette vente sera consentie sur la base de 24 euros /m<sup>2</sup>, étant précisé que Monsieur et Madame GROSJEAN prendront à leur charge le coût de la quote-part de travaux concernant directement leur propriété.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'acte à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

Treasury Municipale du Grand Dole

Pôle Moyens et Ressources/Finances

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme

Monsieur et Madame GROSJEAN-46 petite route de Carpentras-84210 PERNES LES

FONTAINES

Maitre Dominique RUEZ- 15 rue Macedonio Melloni-39100 DOLE

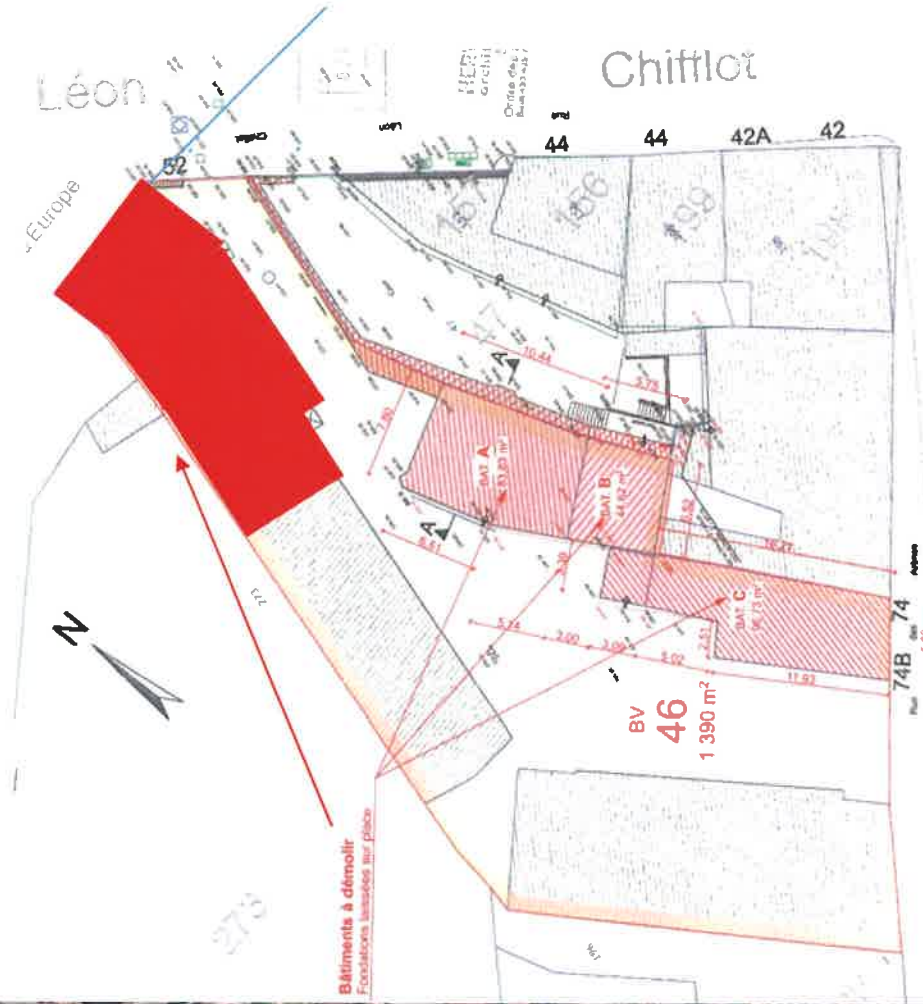
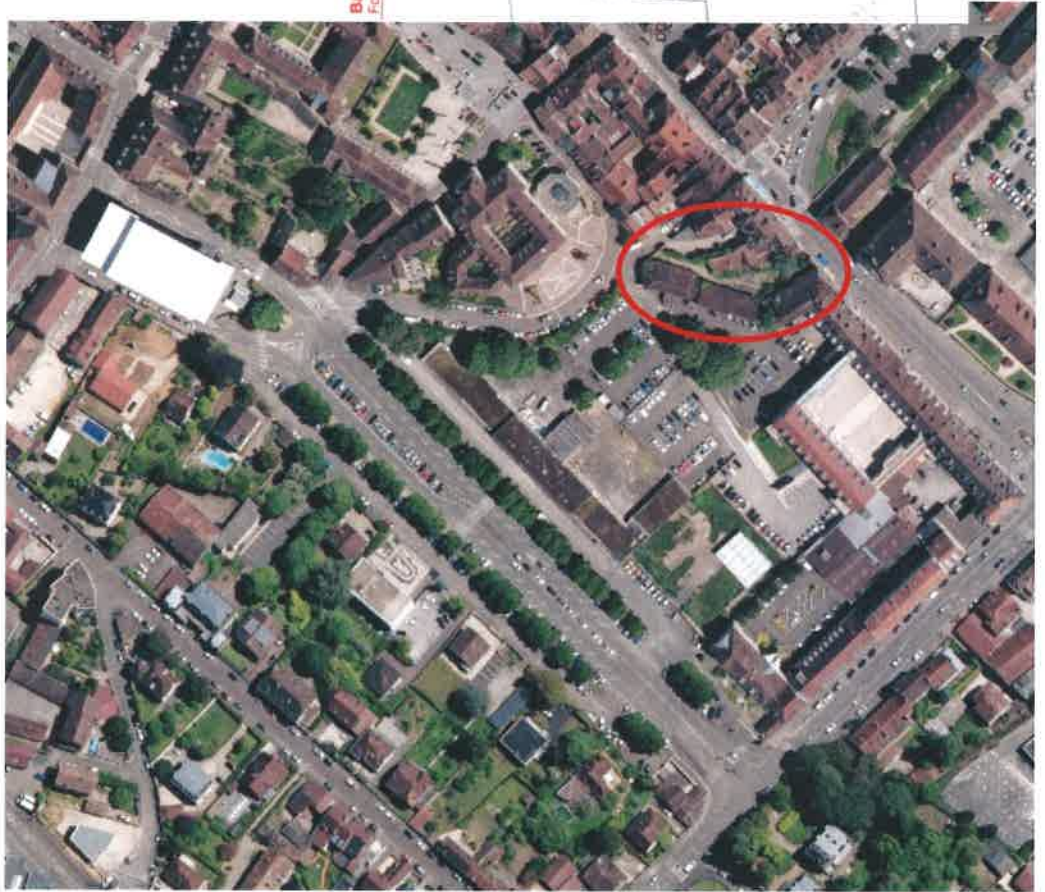
*Fait à Dole, le 29 juin 2020  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire*

*Jean-Baptiste GAGNOLIN*



**Aménagement du « Passage de l' Arsenal »  
et cession d'une parcelle à Mme et M. GROSJEAN**



Superficie de la parcelle à céder : environ 50 m<sup>2</sup>  
Prix : 24 €/m<sup>2</sup>